

# Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

## ASSEMBLÉE DU 2 MAI 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 2 mai 2022, tenue à la salle municipale, au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Yannick Pressé, Éric Guillot, Maxime Guillot et James Kingston, tous formant quorum.

Absences : Marc Lemay et Michel Fortier.

Assiste également à cette séance madame Annie Jacques, directrice générale et greffière-trésorière.

### **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum,

#### **RÉSOLUTION # 102-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

#### **RÉSOLUTION # 103-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Dépenses à approuver
  - a) Calibration des débitmètres
  - b) Marquage des lignes pour les camions à la caserne
  - c) Division du stationnement de l'église
  - d) Vidange des puisards et des postes de pompage
  - e) Fauchage du bord des routes
  - f) Tests de fumée dans les réseaux d'égouts et pluvial
  - g) Ancrages pour buts de soccer
  - h) Bureau municipal – rampes et escalier
8. Demandes
  - a) Semaine de la santé mentale
  - b) Proches aidants – campagne de sensibilisation
  - c) Brunch bénéfique Moisson Mauricie Centre-du-Québec
  - d) Acte volontaire du droit de propriété
  - e) Fondation québécoise du cancer
  - f) Anne-Céline Tremblay – Ça s'passait d'même dans l'bon vieux temps!
  - g) UMQ – programmes d'assurances des OBNL
9. Affaires courantes
  - a) Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- d'eau potable
  - b) Vente d'articles municipaux
  - c) Programme d'assistance financière Loisir Sport Centre-du-Québec
  - d) Programme d'aide financière aux projets structurants en activités physiques, sports et plein air
  - e) FRR – Aide à des projets locaux de vitalisation 2022-2023
  - f) Programme d'aide financière PRACIM
  - g) Mouvement « mai sans tondeuse »
  - h) CNESST – nomination d'un agent de liaison
10. Suivi de dossiers
    - a) Participaction – cours d'activités physiques
    - b) Assurances – garanties optionnelles
    - c) Retenue – contrat de déneigement
  11. Règlements
    - a) Règlement modifiant le règlement général harmonisé (adoption)
  12. Comités et MRC
  13. Affaires nouvelles
    - a) FRR – enseigne directionnelle des organismes et infrastructures en loisirs
    - b) Armoires au Club de croquet
    - c) PAVL – volet accélération
    - d) Entretien des terrains aux loisirs
  14. Période de questions
  15. Levée de l'assemblée

### 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

#### RÉSOLUTION # 104-05-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 4 avril 2022 avec dispense de lecture.

### 5. COMPTES À PAYER

#### RÉSOLUTION # 105-05-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1356 à # 1362 pour la somme de 74 268.19 \$.
2. Les comptes à payer des dépôts directs # 501641 à # 501660 pour la somme de 76 223.12 \$.
3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 14 196.06 \$.
4. Le total des salaires bruts pour le mois d'avril 2022 pour la somme de 13 175.15 \$.

### 6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	12 424.89 \$
Location vestiaire	200.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	210.00 \$

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Collecte matières électroniques	26.33 \$
Subvention crédit agricole	1 080.00 \$
Remboursement crédit assurances FQM	197.29 \$
Échetier	80.00 \$
Permis rénovations	45.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau,vieux fer etc.)	291.23 \$
<b>Total</b>	<b>14 714.74 \$</b>

**Le conseil Michel Fortier se joint à la rencontre à 19h40.**

### 7. DÉPENSES À APPROUVER

#### a) **Calibration des débitmètres**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit faire calibrer son débitmètre à l'aqueduc annuellement;

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés pour une période de 3 ans, soit les années 2022-2023-2024;

#### **RÉSOLUTION # 106-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Compteurs Lecomte ltée pour la somme de 1 860 \$ plus taxes pour les trois années, incluant main-d'œuvre et frais de déplacement.

#### b) **Marquage des lignes pour les camions à la caserne**

CONSIDÉRANT QUE les lignes jaunes sur le plancher de béton de la caserne doivent être refaites;

#### **RÉSOLUTION # 107-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Marquage et traçage du Québec pour le traçage des lignes jaunes sur le plancher de béton à l'intérieur de la caserne avec de la peinture à l'époxy au coût de 225 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise dans le compte 02-22000-522 (entretien de la caserne).

#### c) **Division du stationnement de l'église**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite installer une séparation physique au centre du stationnement de l'église pour assurer la sécurité de tous;

#### **RÉSOLUTION # 108-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 7 balises cyclo-zone au coût de 110 \$ chacune + taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-32000-649 (signalisation).

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### d) Vidange des puisards et des postes de pompage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire vidanger une cinquantaine de grilles pluviales ainsi que deux postes de pompage à l'automne 2022;

#### **RÉSOLUTION # 109-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Vacuum Drummond pour les travaux au coût approximatif de 3 550 \$ plus les taxes.

### e) Fauchage du bord des routes

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait fait paraître une offre dans l'Échoier pour obtenir des soumissions afin de faire faucher les bordures de routes.

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

Darling et Frères inc. .... 92 \$ / heure

#### **RÉSOLUTION # 110-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner l'entreprise Darling et Frères inc. pour le fauchage du bord des routes au coût de 92 \$ de l'heure.

### f) Tests de fumée dans les réseaux d'égouts et pluvial

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite réaliser des tests de fumées dans les réseaux d'égouts sanitaires et réseau pluvial afin de déceler des possibles branchements inversés;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

	Distribution de brochures	Mobilisation + tests fumée	Rapport	Essais au traceur (option)
EnviroServices	405 \$	6 115 \$	625 \$	1 405 \$
Can Explore	-	5 430 \$	950 \$	-
Avizo experts conseils	-	10 440 \$	960 \$	-

#### **RÉSOLUTION # 111-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Can Explore pour les tests des fumées dans les réseaux au coût d'environ 6 380 \$. Cette dépense sera prise à même le surplus accumulé non affecté.

### g) Ancrages pour buts de soccer

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'analyse des assurances requiert des

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

ancrages sécuritaires pour les buts de soccer;

CONSIDÉRANT QUE BMR dispose d'ancrages pour les abris d'autos qui semblent assez résistants pour les buts de soccer;

### **RÉSOLUTION # 112-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'ancrages au coût de 60 \$ pour 4 ancrages chez BMR pour retenir convenablement les buts de soccer.

#### **h) Bureau municipal – rampes et escalier**

ATTENDU QUE les travaux de rénovations extérieures sont complétés au bureau municipal;

ATTENDU QUE des rampes doivent être réinstallées sur le perron de la façade du bureau et qu'un escalier doit également être réinstallé pour accéder au 2<sup>e</sup> étage par l'extérieur;

ATTENDU QUE le conseil souhaite des matériaux durables et sans entretien;

ATTENDU les soumissions reçues de Déco-Rampe pour lesdits travaux :

Perron en façade : ..... 2739.38 \$ plus taxes  
Escalier du côté et garde pour le balcon : ..... 6995.30 \$ plus taxes

### **RÉSOLUTION # 113-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Déco-Rampe pour l'achat et l'installation de gardes, de rampes et d'un escalier pour le bureau municipal au montant total de 11 192.45 \$ taxes incluses.

## **8. DEMANDES**

#### **a) Semaine de la santé mentale**

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

### **RÉSOLUTION # 114-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Fortierville proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

### **b) Proches aidants – campagne de sensibilisation**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des personnes proches aidantes Bécancour Nicolet-Yamaska prépare actuellement une campagne de sensibilisation avec des affiches de format 4 x 8 et souhaite que la municipalité installe ce panneau sur la rue Principale pour une durée de deux mois;

### **RÉSOLUTION # 115-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'afficher le panneau de 4 x 8 fourni par l'Association des personnes proches aidantes Bécancour Nicolet-Yamaska à l'extrémité ouest du village.

### **c) Brunch bénéfique Moisson Mauricie Centre-du-Québec**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Moisson Mauricie Centre-du-Québec organise un brunch bénéfique le dimanche 29 mai au Delta de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne de financement vise à accueillir 600 invités et à amasser 50 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les billets sont en vente au coût de 35 \$ chacun;

### **RÉSOLUTION # 116-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une paire de billets pour le brunch bénéfique Moisson Mauricie Centre-du-Québec et de les offrir aux élus. Si aucun élu n'est disponible, un tirage pourra être fait parmi la population. Cette dépense sera prise à même le budget discrétionnaire d'aide communautaire #02-70290-997.

### **d) Acte volontaire du droit de propriété**

CONSIDÉRANT la demande reçue de Me Benoît Depôt, notaire, concernant un acte volontaire du droit de propriété à propos du lot 6 180 433

CONSIDÉRANT QUE lors de l'acquisition de l'immeuble par monsieur Patrick Gilbert, son auteur lui a vendu une partie de l'immeuble qu'il occupait alors sans titre, soit une partie du lot alors connu sous le numéro

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

P-617;

CONSIDÉRANT la réforme cadastrale survenue en 2021 qui a attribué cette partie de terrain à M. Gilbert;

CONSIDÉRANT le certificat de correspondance cadastrale (minute 691) préparé le 3 février 2022 par l'arpenteur-géomètre Raphaël Marcoux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est concernée par cet acte notarié du fait qu'elle possède un terrain contigu à cette partie de terrain (rue Principale);

### **RÉSOLUTION # 117-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'accepter l'acte de reconnaissance volontaire du droit de propriété dans le but de confirmer l'exactitude du plan de rénovation cadastrale;
- De désigner la mairesse, Julie Pressé, et la directrice générale, Annie Jacques, comme signataires des documents officiels.

#### **e) Fondation québécoise du cancer**

La directrice générale dépose au conseil une demande de la Fondation québécoise du cancer pour un appui à la campagne corporative 2022. Le conseil ne souhaite pas adhérer à cette demande.

#### **f) Anne-Céline Tremblay – Ça s'passait d'même dans l'bon vieux temps!**

CONSIDÉRANT QUE Mme Anne-Céline Tremblay, grâce à une aide financière du Fonds culturel de la MRC de Bécancour, a élaboré un projet nommé « Ça s'passait d'même dans l'bon vieux temps! » qui a pour but de réaliser une tournée d'une douzaine de résidences privées pour personnes âgées à raison de 3 visites chacune;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a pour but de divertir les aînés, créer des liens enrichissants entre eux, démontrer concrètement qu'ils sont toujours productifs et créatifs, les inciter à exprimer leurs ressentis par l'écriture et l'illustration et de les inciter à former de petits groupes où la créativité de chacun serait à l'honneur;

CONSIDÉRANT QUE Mme Tremblay demande à la municipalité une lettre d'appui pour son projet;

### **RÉSOLUTION # 118-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rédiger une lettre d'appui à madame Anne-Céline Tremblay pour son projet culturel.

#### **g) UMQ – programmes d'assurances des OBNL**

ATTENDU QUE des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir ;

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ATTENDU QUE L'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et afin d'aider ainsi les OBNL ;

ATTENDU QUE L'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureurs identifiés ;

ATTENDU QUE ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

### **RÉSOLUTION # 119-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que ce Conseil autorise la municipalité de Brossard à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.

Que ce Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, le ou les OBNL suivants :

<b>policy_number</b>	<b>name</b>	<b>address</b>
<b>OSBL-0103005</b>	La Clef de la Galerie	204, De la Fabrique
<b>OSBL-0103411</b>	Coopérative de solidarité de Fortierville	520 avenue du Foyer

## **9. AFFAIRE COURANTES**

### **a) Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

### **RÉSOLUTION # 120-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Fortierville autorise ce qui suit :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

- QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;
- QUE la directrice générale, Annie Jacques, soit autorisée à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

### **b) Vente d'articles municipaux**

La municipalité avait mis certains articles en vente dans l'Écho du 15 avril dernier. Aucune offre n'a été reçue. Les articles devront être annoncés à nouveau dans le journal du 15 mai.

### **c) Programme d'assistance financière Loisir Sport Centre-du-Québec**

ATTENDU le Programme d'assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec qui est composé d'une enveloppe du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques et de plein air (PAFILR) et d'une redistribution financière de Loisir Sport Centre-du-Québec;

ATTENDU QU'un appel de projet a lieu entre le 20 avril et le 20 mai 2022;

ATTENDU QUE la municipalité a comme projet de convertir au LED l'éclairage du parc de jeux et de la patinoire ainsi que l'ajout de minuteries à ces éclairages;

### **RÉSOLUTION # 121-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soumettre le projet de conversion au LED de l'éclairage du parc des loisirs dans le cadre du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques et de plein air (PAFILR). La directrice générale est désignée pour la signature des documents.

### **d) Programme d'aide financière aux projets structurants en activités physiques, sports et plein air**

Après vérification du guide du programme, les entités municipales ne sont pas admissibles pour déposer une demande d'aide financière.

### **e) FRR – Aide à des projets locaux de vitalisation 2022-2023**

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) annonce l'ouverture du programme d'aide financière dans le cadre de l'Aide à des projets locaux de vitalisation pour l'année financière 2022-2023;

ATTENDU QUE ce soutien, qui provient du Fonds régions et ruralité (FRR), permet d'agir dans les milieux qui présentent de grands défis économiques;

ATTENDU QUE la municipalité a comme projet de convertir au LED l'éclairage du parc de jeux et de la patinoire ainsi que l'ajout de minuteries à ces éclairages;

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### **RÉSOLUTION # 122-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soumettre le projet de conversion au LED de l'éclairage du parc des loisirs dans le cadre du Programme d'assistance financière aux projets locaux de vitalisation (FRR). La directrice générale est désignée pour la signature des documents. Le conseil s'engage à déboursier les coûts pour la partie non subventionnée des travaux.

#### **f) Programme d'aide financière PRACIM**

##### **i) Programme d'aide financière PRACIM – bureau municipal**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) concernant des rénovations intérieures à apporter au bureau municipal;

ATTENDU QUE les travaux consisteraient principalement à solidifier le plancher du rez-de chaussée, retirer les tapis, égaliser les planchers du rez-de-chaussée, égaliser les planchers du 2<sup>e</sup> étage, refaire le plafond du 2<sup>e</sup> étage (bris causés à cause de nombreux dégâts d'eau par la toiture), réfection des deux salles de bain, etc.

### **RÉSOLUTION # 123-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRACIM pour effectuer des rénovations intérieures au bureau municipal. La directrice générale est désignée pour la signature des documents.

##### **ii) Programme d'aide financière PRACIM – caserne**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) concernant des améliorations à apporter à la caserne incendie;

ATTENDU QUE les travaux consisteraient principalement à remplacer l'éclairage par des fluorescents au LED, appliquer un revêtement de plancher durable et sans entretien au polyuréa dans les salles de bain, dans le local des casiers des pompiers et dans le bureau du chef, remplacer le système de chauffage au mazout par un système à l'électricité, etc.

### **RÉSOLUTION # 124-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRACIM pour effectuer des rénovations intérieures à la caserne incendie. La directrice générale est désignée pour la signature des documents.

#### **g) Mouvement « mai sans tondeuse »**

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

ATTENDU le mouvement « Mai sans tondeuse », qui a pour but d'inciter les gens à ne pas tondre leur gazon en mai, pour favoriser la présence d'insectes pollinisateurs;

ATTENDU QUE ce mouvement prend de l'ampleur au Canada et dans plusieurs autres pays du monde;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite sensibiliser les citoyens à cette problématique;

### **RÉSOLUTION # 125-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De sensibiliser les citoyens au mouvement « Mai sans tondeuse » par les réseaux sociaux et par le journal local;
- De réaliser un projet-pilote de pré fleuri sur deux terrains municipaux, soit autour du jardin communautaire et à proximité de la réserve d'eau dans l'avenue de l'Aqueduc.

#### **h) CNESST – nomination d'un agent de liaison**

ATTENDU le projet de loi 59 de la CNESST;

ATTENDU l'obligation pour les établissements ayant moins de 20 travailleuses et travailleurs de désigner un agent de liaison en santé et sécurité au travail;

ATTENDU QU'un agent de liaison a pour fonction de :

- Coopérer avec l'employeur pour faciliter la communication des informations en santé et en sécurité du travail entre l'employeur et les travailleurs de l'établissement;
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en application du programme de prévention ou du plan d'action en écrivant ses recommandations à l'employeur;
- Faire des recommandations écrites sur l'identification des risques dans le milieu de travail;
- Porter plainte à la CNESST, si nécessaire;

### **RÉSOLUTION # 126-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner madame Annie Jacques, greffière-trésorière et directrice générale, comme agente de liaison en santé et sécurité au travail.

## **10. SUIVI DE DOSSIERS**

#### **a) Participaction – cours d'activités physiques**

ATTENDU QUE la municipalité recevra une aide financière de 600 \$ du programme Participaction pour l'organisation d'activités physiques au mois de juin;

### **RÉSOLUTION # 127-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

des conseillers présents de désigner madame Isabelle Lambert pour l'organisation de 8 cours d'activités physiques pour une somme totale de 1 000 \$.

### **b) Assurances – garanties optionnelles**

ATTENDU la proposition de renouvellement pour les assurances 2022 avec la MMQ;

ATTENDU les garanties optionnelles proposées par l'assureur;

#### **RÉSOLUTION # 128-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'accepter la proposition de renouvellement de l'assurance 2022 avec la MMQ;
- De refuser les garanties optionnelles proposées (cyberrisques, C-21, augmentation de la responsabilité civile à 5 000 000 \$).

### **c) Contrat de déneigement - retenue**

ATTENDU QUE la saison de déneigement 2021-2022 est terminée;

ATTENDU la retenue de 5% sur le contrat de déneigement;

ATTENDU QU'aucun bris n'a été observé par l'inspecteur municipal;

#### **RÉSOLUTION # 129-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la retenue à l'entrepreneur en déneigement, soit les Entreprises Jacques Beaudet.

### **d) Formation en éthique et déontologie – élus municipaux**

La greffière-trésorière et directrice générale fait rapport au conseil que tous les élus ont suivi, tel que requis par la Loi sur l'éthique et la déontologie, la formation portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus. Cette formation a été suivie en présence à la salle municipale de Parisville le 2 avril dernier.

## **11. RÈGLEMENTS**

### **a) Règlement modifiant le règlement général harmonisé (adoption)**

#### **RÉSOLUTION # 130-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement # 2022-05-196 ayant pour but de modifier le règlement général harmonisé.

## **12. COMITÉS ET MRC**

### **a) Activité du 31 mai – Charte pour la protection de l'enfant**

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

La mairesse expliquer qu'il y aura une activité à la salle municipale de Fortierville le 31 mai prochain. Une conférencière, Mme Nancy Audet, sera présente en après-midi. Cette conférence est destinée aux élus. En soirée, il y aura des présentations portant sur les familles d'accueil. Les activités en soirée seront ouvertes à tous.

### **b) Loisirs**

Le conseiller Éric Guillot explique que l'assemblée générale annuelle des Loisirs a eu lieu dernièrement. Il y a un manque de bénévoles pour le comité des Loisirs. Une activité aura lieu pour la Fête nationale (tournoi de volleyball, souper hot-dogs).

Maxime Guillot suggère de mettre sur pied une liste de bénévoles occasionnels pour aider les loisirs lors d'activités.

### **c) Médaille du Lieutenant-gouverneur**

Le conseiller Yannick Pressé explique avoir assisté, avec le conseiller Michel Fortier, à la remise de la médaille du Lieutenant-gouverneur à Plessisville le 29 avril dernier pour Mme Thérèse Kirouac. Mme Kirouac était bien heureuse de l'événement. Des photos devraient suivre sous peu.

### **d) Voirie – période de dégel**

Le conseiller Yannick Pressé informe les gens présents que la fin du dégel a été devancée au vendredi 6 mai. Les travaux de remplacement de ponceaux pourront donc être devancés.

## **13. AFFAIRES NOUVELLES**

### **a) FRR – enseigne directionnelle des organismes et infrastructures en loisirs**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière faite par la municipalité de Fortierville dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Fortierville appuie le projet « Enseigne directionnelle des organismes et infrastructures en loisirs » qui consiste à l'installation d'une enseigne à proximité du stationnement de la salle municipale pour indiquer la localisation des organismes de Fortierville et des infrastructures en loisirs;

### **RÉSOLUTION # 140-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents :

- 1. PARTICIPATION :** La municipalité de Fortierville participe au projet concernant l'enseigne directionnelle des organismes et infrastructures en loisirs pour la somme de 772.80 \$.
- 2. FONDS :** La municipalité appuie le projet mentionné ci-haut et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Régions et ruralité, un montant de 3091.20 \$ provenant de l'enveloppe «initiative municipale».

- 3. SIGNATURE :** Le conseil municipal autorise la directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

### **b) Armoires au Club de croquet**

ATTENDU la soumission de Menuiserie Jeannot Beauchesne pour compléter les travaux dans la cuisine du Club de croquet;

#### **RÉSOLUTION # 141-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner Menuiserie Jeannot Beauchesne pour l'ajout de 3 modules neufs avec comptoir de cuisine au Club de croquet au coût de 1350 \$ plus les taxes.

### **c) PAVL – volet accélération (rang St-Alphonse)**

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, madame Annie Jacques, agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

#### **RÉSOLUTION # 142-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et accepté à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Fortierville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée et certifie que la directrice générale est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### d) Entretien des terrains aux loisirs

CONSIDÉRANT QU'il y avait une grande quantité de mauvaises herbes dans le parc de jeux aux loisirs et sur le terrain de volleyball;

CONSIDÉRANT l'offre de la municipalité de Manseau pour la location d'une machinerie spécialisée à cet effet;

#### **RÉSOLUTION # 143-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents de désigner la municipalité de Manseau pour la location de l'équipement nécessaire à l'entretien du parc au coût de 35 \$ de l'heure, transport et carburant en sus. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-70120-521.

### 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions se déroule de 20h15 à 20h20.

### 15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION # 144-05-2022**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h22.

---

Julie Pressé, mairesse

---

Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».